

Réf: Dossier N° 068632

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « ETÊHOLÊ »

Siège social Abidjan, Cocody, II PLATEAUX, Lot 637, Ilot 71

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du lundi 27/12/2021 , et enregistrés au CEPICI le 28/12/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ETÊHOLÊ »

Objet : BATIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS, HYDRAULIQUE, ELECTRIFICATION, AMENAGEMENT FONCIER GENIE RURAL VOIRIES ET RESEAUX DIVERS, DIVERS. Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tous fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, II PLATEAUX, Lot 637, Ilot 71

Dirigeant(s) : M KOUASSI KOUADIO ALBERT (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-00382 du 24/01/2022 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°02638/GTCA/RC/2022 du 24/01/2022

